

INSCRIPTION

« INITIATION AU DIEN'CHAN' – Réflexologie Faciale »

Organisme de formation enregistré sous le numéro 84 26 02871 26 auprès du préfet de région Auvergne-Rhône-Alpes

Entre les soussignés :

- 1) Metzler Frédérique, 9 rue des pins - 26120 MALISSARD
- 2) Et M/Mme.....est conclue un engagement à la formation citée dans l'article 1
Portable :
Mail :

Article 1 : Objet de l'inscription

En exécution de la présente inscription, l'organisme O.S.E.R. s'engage à organiser l'action de formation intitulée : « INITIATION AU DIEN'CHAN' – Réflexologie Faciale ».

Article 2 : Nature et caractéristiques des actions de formation

- Public concerné : Tout public
- Durée : 14 heures en présentiel consacrées à la mise en application des techniques théoriques et pratiques.
- Prérequis pour suivre la formation : Aucun
- Modalités d'admission :
 - Inscription signée
 - Règlement d'un acompte (non remboursable si annulation de la part du participant dès la signature de son inscription)

Article 3 : Organisation de l'action de formation

- L'action de formation aura lieu les
Au : 9 rue des pins – 26120 Malissard ou Bois de l'Utopie à Chabeuil (en fonction du nombre de participants)
- Elle est organisée pour un effectif de 5 personnes minimum et 15 personnes maximum.
- Méthodes pédagogiques :
 - Étude théorique
 - Entraînements pratiques en binôme
 - Méthode active et participative
 - Apprentissage des postures et gestes pour un meilleur savoir-faire

Article 4 : Délai de rétractation

Mme/M.....est informé(e) qu'elle/il dispose d'un délai de rétractation de 7 jours à compter de la signature du présent contrat.

Le cas échéant, Mme/M. informe l'organisme de formation par lettre recommandée avec accusé de réception. Un formulaire de Rétractation est proposé à la fin de ce document.

Aucune somme ne peut être exigée du stagiaire qui a exercé son droit de rétractation dans les délais prévus.

Passé ce délai, aucune somme ne sera restituée sauf en cas d'abandon *par suite de force majeure dûment reconnue* (Article 6)

Article 5 : Dispositions financières

Le prix de l'action de formation est fixé à **310 euros TTC**.

Mme/M. s'engage à payer la prestation selon les modalités de paiement suivantes :

- Versement d'un montant de **80 euros** pour valider l'inscription (non remboursé si désistement) (à l'ordre : Mme Metzler Frédérique ou IBAN :FR76 1426 5006 0004 0335 5221 222 – BIC : CEPAPFRPP426 – Mme Metzler Frédérique avec cette fiche d'inscription remplie et signée)
- Règlement du solde de **190 euros**, le 1^{er} jour de la formation en dernier délai
- Option : avec livret : **40 euros** (informer la formatrice pour la commande)

Article 6 : Interruption de la formation

* En cas de cessation anticipée de la formation du fait de l'organisme de formation, le présent contrat est résilié selon les modalités financières suivantes :

- Rendu du règlement d'acompte dans sa totalité

* En cas d'abandon de la formation par le stagiaire *par suite de force majeure dûment reconnue* (ex : hospitalisation), le présent contrat est résilié selon les modalités financières suivantes après réception du courrier de résiliation :

- Rendu du règlement d'acompte dans sa totalité

* Dans les autres cas, l'acompte de 80€ ne sera pas remboursé

* Le centre peut proposer une autre date dans le cas où le nombre minimum de candidat ne soit pas atteint. (4 personnes minimum) et en informe chaque participant le plus rapidement possible. Dans ce cas-là, le tarif reste inchangé.

Article 7 : Propriété intellectuelle

Il est formellement interdit d'enregistrer, photographier ou de filmer les sessions de formations, les supports ou autres. La documentation pédagogique remise lors des sessions de formation est protégée au titre des droits d'auteur et ne peut être réutilisée autrement que pour un usage personnel en tant que professionnel

Article 8 : Bienveillance et respect

Il va de soi que toutes personnes participant à cette formation soient respectueuses de l'enseignement reçu, envers toutes personnes enseignantes ainsi qu'auprès des autres participants. Aucune insultes ou paroles désobligeantes ou agressives ne sera tolérées et seront suivies d'une exclusion définitive de la formation avec rupture de la convention. Le Centre procédera au rendu du règlement des sessions non honorées défrayé des charges et frais encourus. Toutes heures suivies devront être payer selon la règle du prorata temporis ainsi que les frais d'inscription. Aucun remboursement des heures et sessions réalisées (absence ou présence).

Article 9 : Règles de conduite

Tous participants aux formations et stages doivent respecter les horaires indiqués, ou justifier de leur retard ou absence directement à la formatrice au moins 5 jours à l'avance si possible. Si celle-ci juge d'un abus d'absence ou si elles sont trop fréquentes, les heures non honorées seront enlevées du total d'heure de la formation dans le cas d'une certification et ne seront pas remboursées. (dans le cas de formation longue)

Il est également demandé à tous participants aux formations de soigner son hygiène corporelle. Il va de soit d'avoir les pieds et les cheveux propres en formation que ce soit en réflexologie ou autres formations.

Article 10 : Mentions légales

Conformément à l'article L. 612-1 du Code de la consommation, dans un délai d'un an à compter de sa réclamation écrite, le consommateur, sous réserve de l'article L.152-2 du code de la consommation, a la faculté d'introduire une demande de résolution amiable par voie de médiation, auprès de
SAS Médiation Solution

222 chemin de la bergerie 01800 Saint Jean de Niois

site : <https://www.sasmediationsolution-conso.fr>,

email : contact@sasmediationsolution-conso.fr

Fait en double exemplaire, à, le

Pour le stagiaire

Nom :

Prénom :

Signature

Pour l'organisme de formation O.S.E.R.

Frédérique Metzler

Signature

O.S.E.R.

Organisme d'éveil au Sens et d'Enseignement à la Réflexologie

Formulaire de Rétractation

(Veuillez compléter et renvoyer le présent formulaire **uniquement** si vous souhaitez vous rétracter de l'inscription à « INITIATION AU DIEN'CHAN' – Réflexologie Faciale »

A l'attention de

Mme Metzler Frédérique
9 rue des pins
26120 Malissard
metzlerfrederique@gmail.com

Nom du consommateur : _____

Adresse du consommateur : _____

Bonjour,

Je (Nom et Prénom) _____ vous notifie par la présente ma rétractation au contrat portant sur la vente de la prestation de service ci-dessous (dans les conditions de l'article 4 et 6) :

« INITIATION AU DIEN'CHAN' – Réflexologie Faciale »

engagé le _____ (date de la signature de la convention de formation)

Bien à vous.

Date et signature :

© . 艾 . 主 . 氏 .

Organisme d'éveil au Sens et d'Enseignement à la Reflexologie